Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

BOUYGUES : Tromperie sur le prix affiché

Par leo15

Bonsoir,

J'ai pris un abonnement à la 4G Box sur le site de Bouygues Télécom, qui était affichée sur la page d'accueil en promo à 19?99 par mois (+3? de frais de location) au lieu de 39?99 par mois.
Malheureusement, une fois la commande passée, quelle ne fut pas ma surprise de constater sur ma facture un abonnement à... 29?99 par mois, soit 10? de plus par mois que le prix affiché lors de la commande.
Ce n'est vraiment pas normal, si c'était ce prix là qui était affiché lors de la commande, je n'aurai jamais passé commande ! Il me semble qu'il doit y avoir une obligation de vendre au prix affiché. Comment résoudre ce problème ? Bouygues ne répond pas à mes messages.

Capture d'écran de la page de commande : [url=https://zupimages.net/up/19/15/x1jc.png]https://zupimages.net/up/19/15/x1jc.png[/url]

Capture d'écran du suivi de commande après avoir payé : [url=https://zupimages.net/up/19/15/ndn0.png]https://zupimages.net/up/19/15/ndn0.png[/url]

Merci pour votre aide.

Bien cordialement

Par fabermorcar

Bouygues, comme beaucoup d'autres FAi, ne répond que rarement.

Allez voir un conciliateur.